

Organisés et généralement pris en charge par les consulats et les communautés d'immigrés, les cours de langue et de culture d'origine (CLCO) questionnent la place que l'école est prête à reconnaître aux langues et aux cultures d'origine des populations migrantes. Longtemps tenus à la marge de l'institution scolaire, les CLCO ont souvent été considérés par les enseignants, et par certains parents immigrés, comme un obstacle à l'acquisition de la langue locale et comme un facteur d'enfermement de l'enfant dans une culture coupée de ses racines. Le regard porté sur les CLCO s'est cependant largement modifié ces dernières années sous l'influence notamment des études sur le bilinguisme qui ont montré l'importance pour les élèves allophones d'un développement conjoint de leur langue première et de la langue locale, approche rompant avec les conceptions qui envisageaient ces langues dans un rapport de compétition. Mais plus largement, ce changement de perspective a bénéficié de la reconnaissance de la diversité linguistique présente dans l'école et dans la société en général aussi bien en tant que richesse à exploiter que défi nouveau à relever. La langue maternelle des élèves allophones et leur culture d'origine sont ainsi vus comme des éléments à valoriser de façon à permettre un développement chez ces élèves de compétences « plurilingues » et « interculturelles » leur offrant la possibilité de se mouvoir, avec profit, dans un monde diversifié et complexe. Malgré ce changement de perspective et l'impulsion donnée par les recommandations de la CDIP (Conférence des directeurs suisses de l'instruction publique) de 1991 concernant la scolarisation des enfants de langue étrangère, la place occupée dans l'école par les CLCO n'a que peu évolué. Que de difficultés rencontrées, en effet, pour organiser ces cours dans le cadre des infrastructures de l'école et durant les « temps d'enseignement » comme préconisé par ces recommandations ! Que de réserve vis-à-vis de la demande formulée par ces mêmes recommandations d'inscrire « dans les carnets scolaires la fréquentation et éventuellement les résultats obtenus » ! Ces difficultés et ces hésitations traduisent la résistance manifestée par l'école suisse et par un grand nombre d'enseignants à reconnaître ces cours comme un élément à part entière de la formation des jeunes migrants et à légitimer à la prise en compte des langues de la migration dans le cadre scolaire.

Des exemples d'intégration des CLCO dans le cadre de l'organisation scolaire existent pourtant depuis plusieurs années à Bâle, Genève et Zurich, notamment, et le présent numéro de la revue *Interdialogos* se propose d'en rendre compte et de les mettre en perspective tout en cernant les enjeux identitaires et économiques attachés à la maîtrise des langues de la migration. Parmi les projets qui seront évoqués deux ont bénéficié d'une évaluation scientifique (il s'agit des projets de St-Johann à Bâle et du Limmattal à Zurich) laquelle a permis de montrer l'apport positif de l'intégration des CLCO aussi bien sur le plan de la maîtrise de la langue locale par les élèves allophones que de leur insertion sociale. Ces projets ont également permis d'illustrer diverses modalités de collaboration entre enseignants suisses et de CLCO sous la forme, par exemple, de team teaching (les deux enseignants animent ensemble la classe) ou de délégation à l'enseignant de CLCO de certaines tâches particulières (comme par exemple l'accueil d'élèves récemment arrivés ou le contact avec les parents).

Nous présenterons également dans ce numéro le plan d'étude cadre pour les CLCO dont le département de l'instruction publique du canton de Zurich vient de se doter après 5 années de travaux et de concertation avec les associations et les consulats concernés. Se proposant d'offrir aux enseignants de CLCO des repères devant leur permettre de mieux orienter leur travail par rapport à l'ensemble de la formation reçue par les élèves, il représente à n'en pas douter une avancée significative dans le sens d'une meilleure reconnaissance institutionnelle des CLCO en tant qu'élément d'une offre globale de formation. Il sera donc particulièrement intéressant de suivre, dans les prochaines années, comment les différents acteurs ont pu se l'approprier et quels en ont été les effets aussi bien sur le plan de l'intégration des CLCO que du rapprochement entre enseignants suisses et de CLCO. D'autres pistes prometteuses sont actuellement explorées qui visent à offrir aux enseignants de CLCO des modules de formation spécifiques dans le cadre des HEP ou qui cherchent à leur ouvrir certaines formations continues.

Mais au-delà de la seule intégration des CLCO, et alors que tend à se renforcer un discours public stigmatisant toute reconnaissance des identités culturelles comme une menace potentielle pour la cohésion sociale, il apparaît urgent de poursuivre la réflexion sur la manière dont l'école peut articuler reconnaissance de la diversité des appartenances et des expériences et émancipation sociale et culturelle au travers de la construction d'un savoir et de compétences permettant de penser le monde en lien avec les grandes questions qui ont traversé l'Humanité.



MICHEL NICOLET